#### Centre | FAP M E Liège-Huy-Verviers

# Accidents du travail : de la déclaration aux responsabilités civiles et pénales (recyclage conseiller en prévention)



4 h



#### **Public**

Recyclage destiné aux conseillers en prévention

#### **Prérequis**

Disposer d'un certificat de conseiller en prévention

### **Objectifs**

Le Code du Bien-Être au Travail, Livre II - Titre 4 relatif à la formation et au recyclage des conseillers en prévention recommande un recyclage annuel de 3 jours afin de rester informer des modifications dans la règlementation et les progrès scientifiques dans le domaine.

#### Partie 1:

- les accidents du travail
- La prime « Accidents du travail »
- Le risque aggravé références légales
- Cotisation spéciale
- Statistiques
- Définition d'un « accident du travail »
- Le chemin du travail
- La déclaration d'accident de travail
- Exemples
- Accident bénin
- · Comment compléter une fiche d'accident ?
- Les spécificités dans le secteur public
- Le rôle de l'assureur
- La rémunération, l'incapacité temporaire, l'incapacité permanente, l'accident mortel
- · Les frais médicaux et de déplacement
- Les compétences du conseiller en prévention
- La rédaction d'un rapport circonstancié

#### Partie 2:

- · Responsabilité et pénale
- La responsabilité pénale vs civile
- Analyses et échanges autour de divers exemples de jurisprudence

## Informations pratiques

- > **Droit d'inscription** 95,00 €
  - Cette formation est agréée "chèques formation".
- Horaires
  - **VERVIERS** 
    - Le 25 novembre 2025
      De 8h30 à 12h30
  - Q Liège
    - > Le 20 janvier 2026 De 8h30 à 12h30
- Certificat AttestationAttestation de recyclage
- > Aides sectorielles à la formation